

the significance of the restoration of another tourist attraction, an eighteenth-century garden destroyed by Hurricane Katrina in 2005. He explains the evolution of the garden and its multiple uses throughout Louisiana's history, a physical representation of New Orleans as a cultural crossroads.

Although White, Dubé, Chastagner, and Langlois include Native Americans in their discussions, overall the volume overlooks Indigenous peoples' contributions to Louisiana as a crossroads before and after colonization. The collection begins with European colonization, without any consideration of the area as a crossroads for Indigenous groups prior to European arrival. Nine of the chapters, particularly those focused on the nineteenth century, neglect any Native American participation in Louisiana's historical and cultural development. These contributions, or an explanation of their absence, could only strengthen the volume or offer avenues for future study.

Erica Johnson  
Francis Marion University

GARNOT, Benoît – *Histoire des bigames : Criminels ou naïfs ?* Paris, Nouveau Monde éditions, 2015, 240 p.

Destiné au grand public, mais tout de même assorti de notes de bas de page et d'une bibliographie succincte, ce livre de l'historien Benoît Garnot est un essai sur le crime de bigamie en France de l'époque moderne à nos jours. L'auteur prend d'abord bien soin de distinguer la polygamie, qui s'inscrit dans un système culturel spécifique, de la bigamie, qui constitue une faute morale, voire un crime, dans un système monogame aux racines chrétiennes. La bigamie est ici considérée dans le cadre du mariage, religieux ou civil, et non comme une pratique sociale où le choix des partenaires et leur nombre relèvent de la vie privée. Mobilisant une diversité de sources (documents judiciaires, causes célèbres, presse, roman et théâtre) qu'il exploite de manière anecdotique et s'appuyant sur des travaux régionaux et internationaux, Garnot passe en revue les conditions du crime de bigamie, les bigames et leurs victimes, leurs représentations culturelles et les peines appliquées à travers les époques.

Au premier chapitre, l'auteur propose une typologie simple qui sépare les bigames en deux groupes, soit les bigames involontaires et les bigames volontaires. Les premiers plaident la bonne foi et expliquent leur état par des erreurs administratives ou une incompréhension des règles du remariage en France. La source de la confusion varie selon les époques, même si le mécanisme demeure semblable. Dans le sillage d'un changement législatif dans un contexte particulier (adhésion au protestantisme à la suite des guerres de religion, introduction du divorce à la Révolution, nouvelles dispositions du Code napoléonien), l'individu s'est cru libéré des liens d'un premier mariage et s'est remarié. Des causes célèbres ont aussi mis en scène des protagonistes qui ont conclu à la mort de leur

partenaire après une longue absence et l'ont vu réapparaître alors qu'ils s'étaient déjà remariés. Garnot évoque dans ce chapitre les cas très intéressants de bigames internationaux : mariés en France, ils se sont par la suite remariés à l'étranger après avoir émigré et attendu pendant une période qu'ils jugeaient raisonnable pour officialiser leur séparation, dans l'ignorance que la France était l'un des seuls pays occidentaux où le mariage restait valide, peu importe la durée de l'absence. En effet, une absence de sept ans dans un pays du Commonwealth ouvrait la porte à un remariage, d'où une possible confusion lors du retour en France. L'analyse de Garnot demeure superficielle à ce sujet, mais elle ouvre des pistes à exploiter. Que nous dit cette attitude au sujet de la compréhension qu'avaient les individus du cadre juridique où ils évoluaient? Quelle conscience avaient-ils de leurs droits et obligations dans un contexte migratoire? La mondialisation progressive au cours de la période à l'étude a confronté les individus à différentes réalités juridiques, le mariage relevant d'un cadre national qui limitait le caractère international de la pratique. Une autre étude devra répondre à ces questions. Le reste du chapitre est consacré aux bigames volontaires, occasionnels ou en série, qui ont en commun la volonté de dissimuler leur crime en menant discrètement une double vie.

Admettant que les bigames sont rares dans les archives et que les données les concernant sont très peu fiables, Garnot trace dans le chapitre suivant le profil des bigames et de leurs victimes, les conjoints abusés. Le mariage étant jusqu'à tout récemment réservé à des individus de sexe différent, il ne faut pas s'étonner que les profils soient des miroirs : on trouve largement plus d'hommes que de femmes chez les bigames, l'inverse chez les victimes ; les bigames sont généralement d'âge mûr puisqu'ils en sont à une seconde union, l'âge des conjoints abusés variant beaucoup ; toutes les catégories socioprofessionnelles semblent touchées, mais les bigames sont généralement plus mobiles que leurs victimes. Mais qui découvrait le pot aux roses? Le chapitre trois établit que le conjoint abandonné était le plus souvent l'accusateur, suivi de l'entourage très proche, surtout aux époques anciennes où l'administration n'avait pas les moyens techniques d'enregistrer et de contrôler étroitement l'état civil des individus. Cette amélioration du contrôle est d'ailleurs l'une des hypothèses de l'auteur pour expliquer la chute du nombre de cas de bigamie à notre époque, en plus de l'augmentation de la pratique du concubinage. Mais démasquer un conjoint bigame ne menait pas toujours à une accusation formelle, certaines épouses s'accommodant plutôt bien de la situation et préférant la discrétion au scandale. De même, la justice fermait parfois les yeux sur une situation de bigamie où la qualité des parties décourageait toute publicité, tant pour protéger l'honneur des familles que pour éviter de montrer un mauvais exemple.

La seconde partie de l'ouvrage adopte la perspective de la société face à la bigamie à partir des représentations culturelles et des postures institutionnelles. En une trentaine de pages au chapitre quatre, Garnot passe en revue la littérature, le théâtre, le cinéma et la presse, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. C'est dire le caractère impressionniste de l'entreprise, qui aboutit à affirmer que la bigamie est tragique en littérature, comique au théâtre et divertissante dans les journaux. L'auteur passe ainsi à côté d'une analyse utilisant la notion de genre. Or cette dernière pourrait

expliquer de manière plus subtile les propos de certains observateurs dans la presse au XIX<sup>e</sup> siècle qui plaignaient les bigames aux prises avec deux épouses et deux belles-mères. Les débats intellectuels évoqués au chapitre cinq auraient aussi bénéficié d'un éclairage genré, puisqu'il ressort des propos des juristes, des ecclésiastiques et des quelques féministes prises en compte dans l'analyse que la bigamie était largement perçue comme un phénomène masculin. C'est d'ailleurs le seul endroit du livre où le sort des enfants est évoqué, la bigamie étant traitée jusque-là comme relative au couple plutôt qu'à la famille. Le dernier chapitre se penche sur les peines que la justice a fait subir aux bigames dans la longue période étudiée. Lorsque la volonté de commettre le crime de bigamie était prouvée, les individus tombaient sous le coup de la justice criminelle, très sévère du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle en France et ailleurs en Europe, à quelques exceptions près. Cette sévérité se relâcha vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment des discussions sur la loi Naquet restaurant la possibilité du divorce, pour tendre vers l'indulgence aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. L'auteur passe sous silence les procédures en justice civile et les accords notariés qui ont permis à certaines affaires de passer sous le radar, territoire de recherche immense et encore vierge.

Au total, ce livre d'une lecture agréable saura contenter les amateurs éclairés, même si l'ouvrage laisse plusieurs questions en suspens. Bien entendu, limiter le propos au crime de bigamie, avec son rapport étroit au mariage, a fermé certaines pistes de réflexion. Si la pratique du concubinage fait effectivement reculer la répression de la bigamie (pas de mariage, pas de crime), cela ne veut pas dire que le modèle monogame soit pour autant affaibli dans la société française. D'autres approches, sociologiques et anthropologiques, et d'autres sources seront nécessaires pour comprendre les motivations des individus qui sortent du chemin de la monogamie dans les sociétés où ce modèle est dominant.

Sylvie Perrier  
*Université d'Ottawa*

GRAHAM, Shawn, Ian MILLIGAN, and Scott WEINGART – *Exploring Big Historical Data: The Historian's Macroscope*. London: Imperial College Press, 2016. Pp. 282.

Digitally enabled projects are now helping transform the central components of historical scholarship, from research and teaching to engagement with the larger society. Shawn Graham, Ian Milligan, and Scott Weingart compellingly demonstrate this transformation by focusing on data as the common *sine qua non* of these activities. As evidence about the past becomes increasingly digitized or is born digital, historians are now exploring how the move from print culture to digital infrastructure both facilitates well-established approaches and offers unprecedented opportunities for themselves and for students. Moreover, scholars